

Le Brignon

bulletin d'informations municipales

*C'est dans la commune
que réside la force des peuples libres*
Alexis de Tocqueville

APRÈS LE 13 JUIN...



RECONSTRUIRE

(Voir pages 7 à 14)



La disparition
de Frédéric



Les routes détruites



Le pont de Bessarioux refait

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : de 9h à 12h

Mardi : de 9h à 12h

Mercredi : de 9h à 12h

Jeudi : de 9h à 12h

Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 15h30

Téléphone de la mairie : 04 71 57 19 88

E mail : mairielebrignon@wanadoo.fr**Site Internet : www.lebrignon.fr** (nouveau site en création)**Permanences du maire et des adjoints :**

- Jérôme BAY : sur rendez-vous, tél : 06 87 23 09 05, mail : jbay0233@orange.fr
- Gabrielle BONY : adjointe chargée des affaires sociales, scolaires et de l'urbanisme : le jeudi, de 10h à 12h.
- Patrick MATHIEU : adjoint chargé de l'entretien de la voirie, du matériel et des travaux : sur rendez-vous.
- Vivian BAY : adjoint chargé de l'entretien de la voirie, du matériel et des travaux : sur rendez-vous.
- Jonathan HARRIS : adjoint chargé des bâtiments publics, des travaux et du soutien aux commerces et associations : sur rendez-vous.

Permanence de l'assistante sociale : plus de permanence au Brignon : prendre rendez-vous au : 04 71 07 41 80.

Bibliothèque : (au rez de chaussée de l'école) : les mardis de 14h à 15h (en période scolaire uniquement).

Syndicat des eaux du Velay Rural : 04 71 02 12 13.

Taxi TUDIP : un mercredi après-midi sur deux : 14h au Brignon (abri bus devant l'école), réservation à la Boutique TUDIP au 04 71 02 60 11, impérativement le mardi avant 12h les semaines impaires. Possibilité ouverte à tous d'utiliser tous les transports scolaires, en s'acquittant d'un billet de transport.

Infirmières libérales : Nathalie MAHE (06 78 87 51 38) et Sandrine COUDERT (04 71 07 99 93).

Exposition : L'exposition sur la commune pendant la Grande Guerre est visible dans la salle de la mairie aux heures d'ouvertures de la mairie, jusqu'en novembre 2018.

De nouveaux gérants à La Diligence

A Bizac, l'hôtel restaurant La Diligence bénéficie d'une grande renommée. L'établissement a été dernièrement repris par Olivier et Anne-Sophie Pairon. Olivier a beaucoup voyagé avant de choisir de s'installer dans notre région. Originaire de Bourgogne, il avait effectué une formation hôtelière à Auxerre. Son projet est de proposer une cuisine traditionnelle, notamment à midi avec des formules à 13 euros, en se basant sur nos produits frais de terroir. Les projets ne manquent pas : pourquoi pas des bals musette le dimanche après-midi. Le restaurateur joue sur l'originalité : jugeant les murs de la salle de restaurant un peu terne, voilà qu'il a invité un artiste de sa région d'origine à venir réaliser une grande fresque sur une trentaine de mètres de long. Jean-Pierre Chareille était à l'œuvre pour parfaire cette peinture acrylique et avait prévu une quinzaine de jours pour représenter différents symboles de la région. Il s'agit d'abord de l'église du Brignon, un édifice somptueux datant du XIV^e siècle, mais il y a aussi des orgues basaltiques, des lentilles vertes du Puy, des produits fermiers, des pèlerins de Saint-Jacques. Le résultat est surprenant. Nous souhaitons une bonne adaptation à ces sympathiques repreneurs.



Olivier et Anne-Sophie

Le mot du maire

Cette année 2017 qui restera à jamais gravée dans nos mémoires avec les orages du 13 juin qui ont ôté la vie à Frédéric et dévasté notre territoire. Nous n'insisterons jamais assez sur le caractère tellement rare de cet événement climatique. Dans l'histoire de la commune, mis à part le bombardement du Brignon en 1944, jamais notre commune n'a connu pareil drame.

Je voudrais assurer encore une fois à sa famille tout notre soutien dans la terrible épreuve qu'elle subit. Cette catastrophe a fait naître aussi un formidable élan d'entraide et de solidarité.

Solidarité, elle a été à l'œuvre lorsque les sapeurs pompiers du Brignon Solignac étaient, avec nous en première ligne, le soir du 13 juin. Durant cette nuit qui fut la plus longue même au mois de juin, ils étaient là pour intervenir dans des gorges escarpées et extrêmement dangereuses. Ils étaient là quand nous avons demandé en pleine nuit, avec tellement d'insistance des renforts, et notamment l'aide d'un hélicoptère pour survoler la zone. Ils étaient là pour apporter un peu de réconfort à la famille à qui nous venions d'apprendre la terrible nouvelle de la disparition.

Solidarité, elle a été à l'œuvre lorsque des habitants, des voisins, des amis, ses amis, sont venus spontanément à sa recherche le lendemain. Mais solidarité, elle a été aussi réelle lorsque les agriculteurs mais aussi les habitants sont venus, de façon naturelle et désintéressée, les jours qui ont suivi, pour nous aider à refaire les chemins, transporter la pouzzolane, la répandre et ainsi rendre la voirie complètement anéantie à nouveau carrossable.

Le défi aujourd'hui est de reconstruire. Si nous ne retrouvons jamais notre territoire à l'état initial, nous avons tous à cœur de remettre en état notre commune dévastée afin de pouvoir surmonter cet événement tragique qui nous bouleverse encore. Mais surtout, sachez que nous nous battons bec et ongles pour obtenir les aides promises même s'il faut ferrailer dur, l'objectif étant d'arriver à un financement de 100% des dégâts. Pourquoi déployer une énergie exceptionnelle ? Parce que j'estime qu'à la douleur qui est la nôtre d'avoir perdu l'un des nôtres, il n'est pas possible d'y ajouter une charge financière qui serait lourde et insurmontable pour notre commune.

Jérôme BAY

Manifestations 2018

30 mars : présentation du film sur Le Brignon suivi d'une discussion

14 avril : Assemblée Générale des Anciens de la Marine

6 mai : Commémoration du 8 mai

3 juin : Vide greniers au Brignon

16 juin : Pétanque Challenge Jean Luc CHACORNAC à Solignac

7 juillet : 40 ans du Club de foot

7 et 8 juillet : Fête du vent

13 juillet : Râpée des pompiers à Solignac

14 juillet : Fête du pain aux Ceyssoux

21 et 22 juillet : Fête d'Ussel : pétanque, bal du foot, vide greniers et méchoui chez Monique

5 août : Fête de Bessarioux : cochon grillé

15 août : Méchoui à Ussel

17, 18, 19 et 20 août : Fête du Brignon : vide greniers et marché, pétanque du Comité des fêtes et bal en plein air

• pétanque des pompiers et bal des jeunes

• vélos fleuris, spectacle, truffade, retraite aux flambeaux, bal

• pétanque du Bogien

15 septembre : Pétanque : Challenge Gise HILAIRE

6 octobre : Concert rock des Pompiers « Overlord »

14 octobre : Belote des Ainés

20 octobre : Repas de l'APE

11 novembre : Commémoration

7 et 8 décembre : Téléthon à Solignac

9 décembre : Belote de Bessarioux

19 janvier 2019 : Belote du foot

27 janvier : Patois des Ainés

Démographie 2017-2018

8 NAISSANCES

BAY Eloïse, les Ceyssoux, le 26 avril
CRISTIANO Maelya, le Bourg, le 11 juillet
CRESPE Philae, Ussel, le 11 septembre
ISSARTEL Marceau, le Bourg, le 23 septembre
ISSARTEL Simon, le Bourg, le 23 septembre
BRAGER Naël, le Bourg, le 9 novembre
DA SILVA Kessy, le Bourg, le 17 février 2018
ROME Louis, Bizac, le 5 mars 2018

3 MARIAGES

PAYSAL Mathieu et MALLET Valérie, le Bourg,
 le 6 mai
SAGNARD Sébastien et BLANC Elodie, le Bourg,
 le 20 mai
BRAGER Philippe et COIFFET Amandine, le Bourg,
 le 10 juin

4 DÉCÈS

UCHER Guy, la Cascade, le 22 février
JOUVE Frédéric, Bessarioux, le 14 juin
RIVET Lucien, Les Ceyssoux, le 17 septembre
CHACORNAC Auguste, le Bourg, le 23 décembre



Les bébés à l'honneur lors des vœux



*PAYSAL Mathieu
 et MALLET Valérie*



*SAGNARD Sébastien
 et BLANC Elodie*



*BRAGER Philippe
 et COIFFET Amandine*

Restauration de la croix de Chadernac

Voici près d'un an, un engin d'une entreprise avait accidentellement heurté la très belle croix de Chadernac, brisant malheureusement sa base et endommageant sérieusement le croisillon. La municipalité du Brignon avait décidé de confier la restauration à Pierre Rousseau, artiste sculpteur qui a établi son atelier sur la commune du Brignon au village des Salles. Le résultat de cette réhabilitation est à la hauteur de l'espoir. Le sculpteur a réussi parfaitement à reconstituer les parties détériorées et les zones fracturées, grâce à son savoir faire. Il reste à réaliser le socle qui supportera cette magnifique croix.

Jean Chaize dans *Les croix monumentales en Haute-Loire* écrit à son propos : « *Le fût, carré à la base et hexagonal vers le haut, est surmonté d'un croisillon orné d'un Christ majestueux. L'extrémité des bras du croisillon s'orne de fleurons correctement ouverts* ». Le sommet porte à chaque angle une petite tête, représentant chacun des évangélistes. Mais c'est une hypothèse. Sous les pieds du Christ, gravée, la date 1814. Selon Jean Chaize toujours, « *l'ensemble est difficile à dater exactement, le millésime inscrit ne pouvant être que celui de la réédification du monument après la Révolution, voire le remplacement de la croix originelle* ». Le coût de l'opération est de 1671 euros pris en charge par l'assurance de l'entreprise qui a brisé la croix.

Reste à déterminer le futur emplacement dans le village de Chadernac. Les habitants sont invités à donner leur avis.



Pierre Rousseau et la croix

Une grande soirée le vendredi 30 mars : projection d'un film documentaire sur la commune

Le centre départemental de musiques et danses traditionnelles de Haute-Loire avait lancé un projet de recensement et de collectage d'éléments du patrimoine local : témoignages, musiques, traditions populaires afin de le transmettre et de le diffuser. Plusieurs habitants ont témoigné sur la vie d'antan. Le film documentaire sera projeté vendredi 30 mars à la salle polyvalente du Brignon avec le programme suivant :

19h45 : accueil musical autour d'un verre et d'une petite restauration simple.

20h30 : mot d'accueil par le maire et présentation du projet par les réalisateurs

20h30 : projection du documentaire

21h45 : discussion avec les participants.

Il faut sauver le dernier commerce du bourg

Il s'agit d'un des projets importants de l'année, les locaux du garage actuel vont être transformés en bar restaurant multi-services.

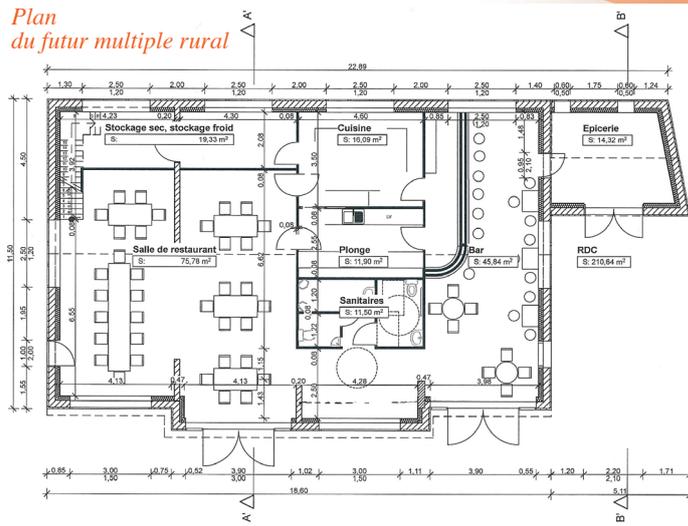
Nous avons longuement réfléchi afin de conserver le dernier commerce du bourg sur différents scénarios : nous avons la possibilité d'acheter des vieux bâtiments et de les rénover. Mais la solution du garage actuel est celle qui, de loin, présentait le plus d'avantages, à tous les plans économiques et fonctionnels : un emplacement idéal dans le centre bourg avec un parking et des coûts de réhabilitation limités autour de 300 000 euros financés à hauteur de 80 % par la Région, le Département, l'Etat et la communauté d'agglomération.



Le garage actuel

Il faut en effet rappeler qu'après le 31 décembre 2018, le bourg du Brignon ne disposera plus de commerce multi service avec la fin du bail à réhabilitation liant la Communauté d'Agglomération du Puy et les propriétaires de la maison Sahuc. Le souci principal pour la commune est de maintenir le dernier

Plan du futur multiple rural



commerce multi services du bourg afin de revitaliser le bourg. Ce projet de commerce multiple rural point multi services, regroupera un café restaurant, dépôt de pain, épicerie et tous les services demandés par la population.

Le coût des travaux comprend de la démolition, de la maçonnerie, de la rénovation de la charpente, de l'étanchéité, des menuiseries, de la plâtrerie peinture, du carrelage, de la plomberie, chauffage, de l'électricité, de la réfection de la façade avec un bardage, de aménagement extérieur, l'équipement de la cuisine et du bar, etc...

Un nouveau garage communal

Avec la transformation des locaux actuels du garage communal, il y a lieu d'aménager un nouveau garage communal. La parcelle N°1 située au lotissement Les Catavades au bourg du Brignon correspond aux besoins de la commune. Le bâtiment sera d'une superficie d'environ 170 m² avec charpente métallique et bardage bois avec local vestiaire toilette pour les employés communaux. Le coût estimatif des travaux est évolué à 103 354,20 euros HT, à ce montant il faut inclure les frais de maîtrise d'œuvre (environ 10 % soit 10 335 euros), les imprévus (5 % soit 5167 euros), bureau de contrôle, SPS, soit 3500 euros.

Le total de l'opération sera d'environ 122 356,20 euros HT.

Le conseil municipal a approuvé le projet et le plan de financement suivant :

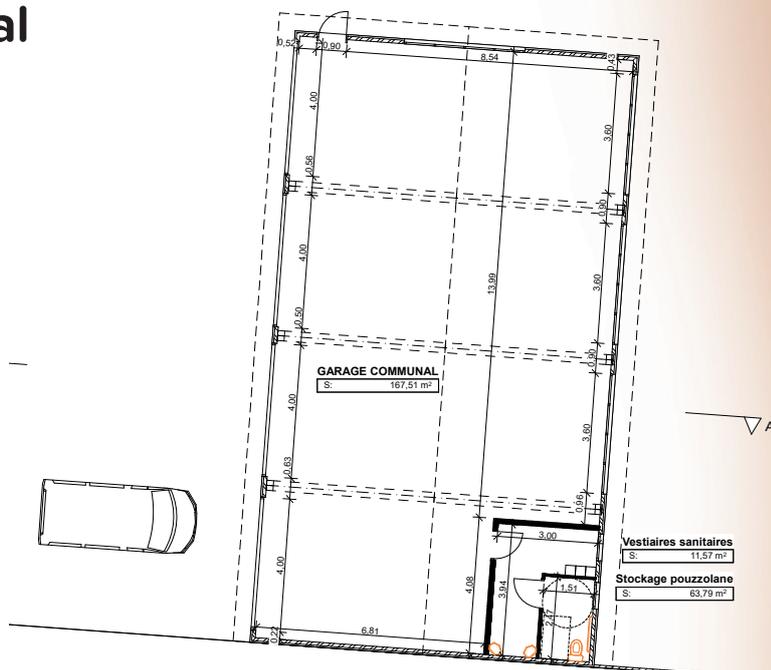
Recettes :

DETR 35 % : 42 824 euros.

Département : environ 16 % soit 20 000 euros.

Région 20 % : 24 471 euros.

Autofinancement de la commune environ 30 % : 36 706 euros



SARL GÖTZ Jean-Philippe et Dominique
Tél. 06 98 89 07 65

Travaux publics

Terrassement
Assainissement

Travaux agricoles

Débroussaillage, labour, moissons... Aménagement agricole

LASHERME
Depuis 1931

Le Puy En Velay
04 71 09 15 05
www.lasherme.fr

Chauffage toutes énergies
Plomberie - Sanitaire
Solaire - Photovoltaïque
Ventilation
Zinguerie

QUALIBAT

Professionnel du Gaz

Un lotissement à un euro pour attirer de nouveaux habitants et maintenir l'école

En septembre 2015, l'Education nationale annonçait la suppression d'une des classes de l'école suite à la diminution du nombre d'enfants. L'école possédait alors trois classes et 45 élèves. Nous avons cherché des solutions pour endiguer la baisse des effectifs et maintenir la démographie. Les élus du Conseil municipal se sont vite accordés sur l'idée de vendre des parcelles de terrain à un prix symbolique afin de faciliter l'installation de nouvelles familles avec des enfants.

Ce sont donc onze parcelles dont la surface de chaque lot varie de 640 m² à 832 m² qui ont été mises en vente au prix d'un euro le m². Les parcelles viabilisées et loties sont proches du centre et bien exposées. Les élus étaient réticents au départ en affichant ce prix dérisoire mais il fallait créer un choc psychologique.

Ce faible prix s'explique également par le coût limité de l'opération, environ 30 000 euros pour les seuls travaux : le terrain du futur lotissement est déjà propriété de la commune (donation), les réseaux se trouvaient à proximité immédiate, les travaux sont effectués par les employés communaux. Il y aura un déficit de l'opération mais il sera compensé par la subvention que nous a accordée la Région de 8 600 euros. Par ailleurs, le coût des aménagements sera compensé par le fait que nous allons percevoir à terme de nouveaux impôts fonciers. Le lotissement se nommera Les Cartavades.

La sélection des familles candidates s'est effectuée à partir d'un dossier et d'une lettre de motivation qui permet de retenir les personnes qui souhaitent s'intégrer dans la commune du fait de leur intérêt pour le territoire.

Des garanties sont prises en établissant une clause d'obligation de construire dans un délai restreint : « La construction



Le Lotissement Les Cartavades

doit être achevée dans un délai de deux ans maximum à partir de la date d'achat dudit terrain, sauf circonstances exceptionnelles laissées à l'appréciation de la municipalité. Si cette clause n'était pas respectée, la vente serait « résolue » avec retour du terrain en propriété de la mairie qui restituerait le prix dudit terrain à l'acquéreur ».

Une clause anti-spéculative est introduite : « Le terrain ne peut être vendu à un prix supérieur au prix d'achat, soit 1 euro le m² hors taxe. Cette disposition est valable pour une durée de 10 ans. ».

C'est pour nous une expérience positive avec une quarantaine d'habitants en plus d'ici quelques années. Quasiment tous les lots sont à ce jour vendus. Notre commune est fière de cette démarche volontariste, signe que les communes rurales ne désespèrent pas devant le déclin si elles savent se montrer attractives.

Les travaux de l'ancienne école libre en voie d'achèvement



Au début du printemps 2017, les travaux de réhabilitation de l'ancienne école libre ont débuté, après les travaux de désamiantage. C'est un chantier dont le résultat est aujourd'hui satisfaisant. Il a fallu d'abord démolir l'intérieur, construire une dalle, refaire la toiture en état de décrépitude avancée, restaurer les façades en veillant à une couleur harmonieuse. Le chantier a connu un surcoût lié aux obligations imposées par l'architecte des Bâtiments de France qui a souhaité des menuiseries extérieures réalisées en bois. L'entreprise Chapuis a été retenue pour 27 218 euros HT (le devis initial de l'entreprise Serodon pour des menuiseries PVC était de 12 637 euros HT). Heureusement, le bon taux de subvention a permis de couvrir ce coût supplémentaire.

Rappelons que le projet a vu le jour grâce au partenariat OPAC/Commune avec une partie communale très bien financée à 80% par l'Etat, la Région, le Département et la communauté d'agglomération. Trois appartements (2 T3 et 1 T2) s'adressant plutôt à des personnes à mobilité réduite sont en cours de réalisation et seront disponibles au cours du printemps. Au deuxième étage, la deuxième phase de la réhabilitation sera à la charge de la commune.



www.cegelec.com

Cegelec

Réseaux Auvergne Drôme Ardèche
Le Puy- Valence Infrastructures

6 Rue de la Transevevolle

ZI de Corsac

43700 Brives Charensac

Tél. : +33 (0)4 71 05 70 33



Créateur de solutions multi-techniques

Fournisseur de services globaux

- Lignes et réseaux
- Eclairage public & Terrain de sports
- Eclairage mise en valeur du patrimoine
- Maintenance des installations
- Vidéo-surveillance

Pompes Funèbres Christophe Pechayre

Le Brignon et toutes communes

Organisation complète d'obsèques
Transport de corps avant et après mise en bière
Toutes distances

Admission toute chambre funéraire
Articles funéraires - Caveaux

43370 Le Brignon

Tél./Fax : 04 71 57 12 03 - Port. : 06 83 24 53 15

La place de la mairie sera aménagée

Après la démolition du vieux bâtiment de l'ancienne salle des fêtes, l'objectif est d'aménager une place devant la mairie. Il s'agira dans un premier temps d'enfourer les réseaux secs et de refaire la conduite d'eau. Le projet permettra de créer un espace de parking avec une dizaine d'emplacements tout en améliorant la circulation du carrefour conduisant au hameau des Roys. Il s'agira également de mettre en valeur l'église inscrite aux Monuments historiques avec un soin particulier qui sera apporté au pourtour de l'édifice (traitement paysager, plantations et abris pour les containers, réfection des toilettes). Dans un deuxième temps, le vieux cimetière jouxtant l'église sera valorisé avec la rénovation du mur et la valorisation des pierres tombales. Coût total de l'opération : autour de 50 000 € HT financés à 80 % par le Département, la Région et les amendes de polices.



Les échos du Conseil municipal

■ TAUX D'IMPOSITION

Le conseil municipal décide de baisser les taux d'imposition des 3 taxes d'imposition pour l'année 2017. La communauté d'agglomération a augmenté d'autant la partie des taux la concernant, ce qui a été neutre pour le contribuable.

- Taxe d'habitation : 11.17 %
- Taxe foncière : 10.93 %
- Taxe foncier non bâti : 52.96 %

Pour l'avenir, une grande incertitude existe en raison des décisions gouvernementales de suppression partielle et progressive de la taxe d'habitation au 1^{er} janvier 2018.

■ COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 386 823.14 €. Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 503 360.34 €, soit un excédent de fonctionnement de 116 537.20 €.

Les dépenses d'investissement sont de 140 893.77 €, les recettes d'investissement sont de 162.245.69 €, soit un excédent d'investissement de 21 351.92 €.

Le résultat définitif, tenant compte du déficit reporté de 2015, des restes à réaliser et des résultats exposés ci-dessus, est donc un excédent global de 61 595.59 €.

■ ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX

Le conseil municipal décide d'adhérer à l'association des maires ruraux de France. Cette association a pour objet de défendre la liberté municipale ainsi que de faire prendre en considération par les pouvoirs publics les problèmes spécifiques des communes rurales.

■ IMMEUBLES SANS MAÎTRES

Les propriétaires des immeubles cadastrés B 554, H 308 et H 310 ne se sont pas fait connaître dans un délai de 6 mois depuis les dernières mesures de publicité prévues par l'article L 1123-3, alinéa 2 du code général de la propriété des personnes publiques. Dès lors, les immeubles sont présumés sans maître et peuvent revenir à la commune.

M. le Préfet a pris un arrêté constatant la présomption de biens sans maître. Le conseil municipal exerce donc ses droits et décide que la commune s'appropriera ces biens.

■ INSONORISATION ET TRAVAUX DIVERS À LA SALLE POLYVALENTE

Le conseil municipal avait décidé de confier à l'entreprise Décibel France une étude acoustique pour la salle polyvalente, pour un montant de 2 800 € HT. Le projet de rénovation acoustique a été attribué à l'entreprise Dessimond pour un montant de 11 244 € HT. Les travaux sont en cours de réalisation.

Un dossier de réserve parlementaire est déposé au Sénateur Olivier Cigolotti, pour doter la salle polyvalente d'une solution acoustique, agrandir l'estrade, installer des rideaux, renouveler les tables et rénover le bardage. Le coût de l'opération est de 14 092 €. La subvention attendue est de 7 000 €.

■ CERTIFICAT D'URBANISME

Un certificat d'urbanisme a été déposé par Coralie Liaboeuf sur la parcelle cadastrée F383 à Ussel. Compte tenu de la situation géographique du terrain, celui-ci se trouve en limite de la partie

actuellement urbanisée d'Ussel. Le conseil municipal a émis un avis favorable à ce certificat d'urbanisme en considérant que l'installation d'un nouveau ménage présente un intérêt démographique pour la commune.

■ BIENS SANS MAÎTRE

La commune était propriétaire de l'immeuble LONG à Fleurac, cadastré E 508 d'une contenance de 492m². Le conseil l'a mis en vente après estimation des Domaines (30 000 €). M. Joël Esquis, demeurant à Orzilhac, commune de Coubron a proposé le prix de 31 500 €. Le conseil municipal a accepté cette offre.

■ RECENSEMENT

La population en 1911 de la commune du Brignon comptait 1 566 habitants. Du 18 janvier au 16 février dernier, notre commune a fait l'objet du recensement qui a lieu tous les 5 ans. Il a été effectué par Denis Saby et Marc Boyer. Avec environ 600 habitants, la population est comparable à celle de 2013 qui était alors de 594 habitants.

■ ECOLE

Lors du dernier conseil d'école regroupant les représentants des parents d'élèves, de la mairie et des enseignants, le retour à la semaine des quatre jours de classe a été voté à l'unanimité. C'est donc la dernière année du temps périscolaire qui n'a pas eu le résultat escompté sur les enfants. Les horaires pour la rentrée prochaine sont de 8h45 à 12h et de 14h à 16h45.

■ TERRAIN DE FOOT

A la demande de l'association sportive, le conseil municipal s'est prononcé favorablement quant à l'installation de deux projecteurs pour les entraînements des deux équipes sportives.

■ ECLAIRAGE PUBLIC

La commune du Brignon va poursuivre son programme de renouvellement des lampes d'éclairage public. Cette opération a débuté depuis plusieurs années avec le remplacement des lampes à vapeur de mercure par des lampes au sodium ou cosmo, ce fut une cinquantaine en 2013, grâce notamment à des subventions importantes. Le fait de passer de 150 watt à 50 watt permet de diviser par deux la consommation. Le nouveau programme concernera les villages des Roys, du Chomeil, du Mazel, d'Aunac, de Tourinhac, de Fontanes, de Tarret, de Bizac, de Chadernac, Ussel et Fontanette. Rappelons que l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 6 heures du matin permet de faire chaque année une économie d'environ 5 000 € sur le budget de la commune, ce qui a permis au conseil municipal de ne pas augmenter les impôts.

■ LOGEMENT

Face au succès de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), la communauté d'agglomération a reconduit l'action jusqu'en mars 2019. Propriétaires occupants ou bailleurs, profitez en vite pour les aides destinées à financer les travaux d'amélioration. La communauté d'agglomération verse par ailleurs une prime de 500 € aux propriétaires occupants qui réalisent des travaux d'économie d'énergie dans le cadre du programme « habiter mieux ».

SPECIAL INONDATION

La disparition tragique de Frédéric Jouve

Frédéric Jouve, habitant le village de Bessarioux, a disparu tragiquement à l'âge de 30 ans le soir du 13 juin. La commune est meurtrie par cette terrible nouvelle. C'est une famille dont la peine est immense après cette mort qui a frappé avec la plus intolérable brutalité, à un âge prématuré. Notre pensée va vers ses parents, Josiane et Bernard, vers sa sœur, Stéphanie, son frère Sébastien, ainsi que toute leur famille.

Né le 28 décembre 1986, Frédéric était un enfant du pays, tellement attaché aux siens et à son terroir. Depuis près de 11 ans, il travaillait comme menuisier à l'entreprise Mirmand où il était apprécié pour son adresse et son sens de la minutie, il aimait aussi donner un coup de main à son père à la ferme. Passionné de moto, il venait de bâtir sa maison de ses propres mains. Son tempérament discret cachait un sens de l'entraide et un cœur tellement généreux.

Le préfet de la Haute-Loire, Yves Rousset, est venu remettre, le 18 novembre dernier, à la famille de Frédéric, la médaille d'honneur pour actes de courage et de dévouement, échelon or. Cette distinction récompense toute personne qui, au péril de sa vie, se porte au secours d'une ou plusieurs personnes en danger de mort.

Frédéric ne cherchait pas la gloire, mais aspirait simplement à faire ce qui lui paraissait juste. Pour lui, ce soir-là, la chose juste était de permettre aux sapeurs-pompiers de venir rapidement en aide aux plus fragiles d'entre nous, à ceux qui sont en détresse. Alors, il est parti aux devant des secours pour les guider dans la tempête, de façon



Le 18 novembre dernier, l'hommage de l'Etat

naturelle, spontanée et désintéressée. Face aux éléments déchaînés, il a su trouver la force et le courage pour aller au bout de sa conviction, parce que c'était la chose qui s'imposait à lui et à sa conscience. Son geste a, sans aucun doute, permis de sauver la vie des sapeurs pompiers qui le suivaient. Frédéric est le symbole de solidarité qui

a marqué le plateau après les inondations, jusqu'au sacrifice suprême. Son geste commande notre profond respect à tous.

« Frédéric ne devait pas mourir, comment ne pas accuser la fatalité, comment ne pas accuser cet enchaînement de circonstances malheureuses qui nous plongent dans le désarroi ? Non Frédéric n'est pas mort pour rien, il est mort en héros. Il nous donne une profonde leçon de citoyenneté et de civisme. Une leçon qui doit nous interpeller, à l'heure où les égoïsmes rongent notre société. Les honneurs ne nous consoleront pas de cette brutale disparition, mais cet acte de bravoure est tellement exemplaire. Au vu de ces événements, l'hommage attendu de la République est une juste reconnaissance de son acte, ô combien méritée », soulignait le maire.



Le Préfet a remis la distinction à la famille de Frédéric

SPECIAL INONDATION

Le troisième plus gros orage de l'histoire

Le nuage était d'une échelle exceptionnelle et générait un panache qui s'étendait au-delà de la frontière autrichienne, cela recouvrait plusieurs régions administratives, une longueur de plus de 500 km pour une largeur de 200 à 300 kilomètres sur 12 à 13 km de hauteur.

L'épicentre se situait en Haute-Loire sur une bande qui faisait approximativement 40 km de long : une zone qui se situait sur la ligne de partage des eaux, sur la tête de bassin de la Loire, à sa source. Précisément, cela va de Saint-Haon/Le Bouchet-Saint-Nicolas jusqu'au Monastier-sur-Gazeille/Salette-Lafarre et la limite avec l'Ardèche avec, au centre de ce triangle, Landos et Costaros.

C'est un orage de type tropical, de tous les records, dans le sens où ce sont des intensités dans un court laps de temps en terme de pluviométrie.



Discussion du maire et du conseiller départemental Michel DECOLIN avec le sous-préfet aux inondations



La rivière de la Bête aux aurores, le 14 juin

En deux heures, l'accumulation d'eau s'élève à 193 mm ce qui porte cet orage comme le troisième observé en France de ce type en France métropolitaine.

En moyenne, c'est un phénomène qui se produit tous les 100 ans. Les moyens techniques dont dispose Météo-France aujourd'hui ne permettent pas d'appréhender les phénomènes, ni de lancer l'alerte plus tôt (l'alerte orange n'a été déclenchée qu'à 22 heures le soir du 13 juin alors que l'orage a débuté vers 18 heures).



Au village des Rosières, le soir du 13 juin (Photo Belmont)

SPECIAL INONDATION

Un travail de recherche pour analyser les conséquences d'une crue éclair

Un chaos de rochers éboulés, des bourrelets de matériaux, des arbres coupés et déchiquetés dans un cloaque indescriptible : la petite rivière de la Bèthe, qui coule depuis Costaros jusqu'à la Loire, baigne, depuis les inondations meurtrières du 13 juin dernier, dans un paysage apocalyptique. Il faudra plusieurs décennies pour qu'elle retrouve son charme et son pittoresque d'antan si prisé des promeneurs et des pêcheurs. En attendant, les spécialistes s'accordent pour déclarer ce ruisseau « mort ». Outre les nombreux embâcles et les déchets présents en aval de Costaros, le lit s'est totalement métamorphosé, passant d'environ deux mètres à plus de 30 mètres par endroit. Il est descendu jusqu'à 4 mètres de profondeur sur certains tronçons. C'est dire l'ampleur des stigmates indélébiles. Le long de la rivière dévastée, les éboulements sont légion, détruisant ou menaçant des dizaines de mètres de chemins ruraux. Les inondations ont mis à nu des particularités géologiques comme les chaussées des géants ou « mis en valeur » des orgues basaltiques. Le ruisseau traverse en effet des gorges profondes entaillant la coulée basaltique et le plateau granitique. De quoi susciter la curiosité des scientifiques comme Emmanuelle Defive, géomorphologue, maître de conférence

en géographie à l'université Clermont-Auvergne qui entend se pencher sur le cas d'école de ce qu'elle appelle les crues éclair. On sait désormais que cet orage d'une rare intensité n'est pas à rapprocher des événements pluvio-orageux type cévenol comme nous en avons connu par le passé dans la région, c'est certainement un événement rare comme il peut s'en produire une fois tous les cent ans, que d'aucuns ont comparé à des orages tropicaux.

D'où l'idée, en partenariat avec les collectivités territoriales concernées, d'engager un travail de recherche visant à analyser l'événement et ses conséquences en vue d'améliorer la gestion des risques futurs et prévoir des aménagements et des pratiques.

Emmanuelle Defive entend faire démarrer dès 2018 une étude visant à analyser l'événement survenu le 13 juin 2017; Cette étude prendra la forme d'un travail de master Gestion de l'environnement qui devrait se dérouler sur deux ans, la première année (stage de 2 mois) établissant le diagnostic, la deuxième année (stage de 4 à 6 mois) posant les bases d'un travail sur la cartographie du risque qui pourrait être développé à l'échelle d'une thèse.



GAUTHIER
Créateur de Valeurs

NEUF ET RENOVATION
ETUDES ET DEVIS GRATUIT

Les Baraques 43370 SOLIGNAC SUR LOIRE
www.gauthiersa.fr

CONTACTEZ NOUS
04 71 03 10 14

MENUISERIES - FERMETURES - ALU - P.V.C. - BOIS



Ussel
43370 LE BRIGNON
04.71.57.14.44
retrouvez nous aisément sur internet via google

Chez Monique

Plomberie
Zinguerie
Chauffage

Gérald LAURENT *Solaire*
Géothermie

DEPANNAGE ET ENTRETIEN CHAUDIERES
43370 SOLIGNAC/LOIRE - Tél. 04 71 01 50 43

ETS F.VINCENT & FILS

MOTUL   

Carburants - Fiouls - BP Superfioul - Charbons
Lubrifiants BP et Motul - Energie Bois - Granulés

www.vincentcombustible.com

La Sauvetat 43340 LANDOS 04 71 08 21 44
ZA Laprade 43700 ST GERMAIN LAPRADE 04 71 03 05 88
ZA Le Fromental 43200 YSSINGEAUX 04 71 65 08 57

BATI & Deco **PLATRERIE PEINTURE**
FAÇADE ISOLATION
RAVALEMENT

ZI Chemin de Farnier - 43000 Le Puy-en-Velay
Tél. 04 71 05 05 04 - Fax : 04 71 05 76 38
email : batideco43@orange.fr

TRAVAUX PUBLICS
SARL CARRIERES
SAGNARD
Raymond et Fils

43700 Arsac en Velay Tél./Fax. 04 71 08 81 25

SPECIAL INONDATION

Priorité à la reconstruction du pont de Bessarioux

La priorité a été de rétablir les accès entre les deux parties de la commune coupée avec la destruction du pont de Bessarioux qui est un ouvrage communal. Rappelons que ce pont reliant Le Brignon à Ussel avait été totalement brisé en son milieu. Dès le lendemain de la catastrophe, la commune du Brignon a demandé à la communauté d'agglomération du Puy en Velay de porter le projet de sa reconstruction, en tant que maître d'ouvrage délégué, dans le cadre de son marché d'entretien des ouvrages d'art. Pourquoi ? Pour des raisons de coût et de temps.

Entre le moment où il est décidé de construire un pont et le moment où on y roule dessus, il s'écoule facilement au moins deux ans.

La communauté d'agglomération disposait du bureau d'étude et de l'entreprise pour entamer le plus rapidement possible le chantier.

Le 22 juin 2017, la communauté d'agglomération du Puy déléguait pour prendre la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

Le 3 juillet, l'entreprise, en l'occurrence ODTP 43 de Polignac disposait de la commande pour réaliser le pont avec une chaussée un peu plus large afin que l'on puisse se croiser plus aisément. Une fois les études géotechniques conduites, le 16 octobre dernier, la première pierre était posée. ODTP 43 a travaillé avec des sous traitants : Sagnard d'Arsac en Velay, SGI d'Yssingeaux et Colas de Polignac pour reconstruire le pont en un temps record. Les travaux seront achevés dans le courant du printemps.

Nous aurons gagné finalement au moins une année. L'agglomération porte le projet mais c'est la commune qui le finance avec les aides sollicitées. Rappelons que le coût est de 508 715 €.

La Région et le Département ont débloqué très rapidement des avances et des acomptes de subventions. Sans cela, nous n'aurions jamais pu débiter les travaux. L'Etat va compléter le financement.

■ CONCASSAGE SUR PLACE

Sur place, un concasseur avait été installé, permettant de broyer environ 1.000 m³ de rochers. L'entreprise Sagnard avait auparavant aménagé les pistes d'accès au site et dégagé la chaussée pour les approvisionnements en acier, représentant une cinquantaine de tonnes, sachant que le SICALA avait réalisé un gros travail de nettoyage.



Le nouveau pont est réalisé en béton armé. Sa capacité devrait être bien supérieure à celle de l'ouvrage détruit. Avec le nouvel ouvrage, on passera de 16 à 56 m² d'ouverture. Les capacités au niveau débit seront multipliées par quatre et le tirant d'air doublé. Le futur ouvrage sera plus large avec ses 6,90 mètres (avec chaussée pleine, sans bordure comme avant) et aura une longueur de 9,20 mètres. Pendant l'hiver, l'entreprise a réalisé les fondations des culées de chaque côté de la rivière, le ferrailage, le coulage du béton et le coffrage des murs de retours. Après les remblais dans les deux culées, l'opération suivante a consisté à réaliser les structures qui supporteront les poutres en béton armé et le tablier du pont. Les murs en béton seront habillés de pierres maçonnées dans la continuité de l'existant. L'actuel pont avait été réalisé à la fin des années 1950, des anciens habitants de Bessarioux avaient travaillé à sa construction. Ce vieux pont avait fait l'objet d'une visite périodique au cours de laquelle son bon entretien et sa solidité avaient été relevés.

■ UNE ROUTE DE DÉPANNAGE

En attendant que les travaux puissent avoir lieu, la petite voie communale, contournant le pont, a été goudronnée, sur 1.600 mètres, avant la dernière rentrée scolaire. Elle débouche sur la RD 49. Cette solution a été préférée à la solution du pont militaire provisoire envisagée, autrement plus coûteuse.



SPECIAL INONDATION

Un scénario “Malpasset” à Bessarioux ?

Après les crues du 13 juin 2017, date à jamais gravée dans la mémoire de tout un pays, on ne pourra plus ignorer qu'en cas d'épisode météo hors normes, comme ce fut le cas, le plus gentil petit ruisseau, peut devenir très, très méchant. Exemples avec celui de la Bèthe au Brignon, ou du minuscule Riou Blanc à Goudet. Le premier a pris une vie, emporté un pont réputé à toute épreuve, le second a ravagé un village. Puis les deux monstres assagis ont regagné un lit dévasté. Tentative d'explications.

Sous le pont aujourd'hui disparu de Bessarioux, entre le bourg du Brignon et Ussel, plus gros village de la commune, le ruisseau est tout près de sa double origine : deux kilomètres pour la branche venue du lagunage et de l'ancienne décharge de Costaros, éventrée par la crue, trois pour celle descendue de Bargette. Leur confluent se situe 900 m en amont du pont. Si ce ruisseau a pris un volume aussi catastrophique, c'est que, bien en amont de ces sources, son bassin-versant drainait déjà toute l'eau du plateau, un déluge qui avait traversé Bargettes, Costaros et la route nationale 88.

Un flot énorme creusait les berges, roulait pierres et rochers, cassait ou déracinait les arbres. On peut voir dans le lit en amont du pont détruit, un Mikado géant de grands peupliers entièrement écorcés.

Un lac artificiel se serait formé

Au début, l'ouverture généreuse du pont, ouvrage de belle hauteur, a pu absorber la crue, puis sont arrivés branches, troncs et arbres entiers. Un barrage s'est ainsi formé, qui, après avoir obstrué le pont, a dépassé la hauteur du parapet. Cadre retraité de l'enseignement technique, Jean-Louis Moulin, venu sur le site après la crue, explique qu'il a dû se créer un lac artificiel à l'amont : « L'eau a submergé le pont avant de l'emporter d'un bloc, créant probablement une vague monstrueuse



un petit Malpasset (en amont de Fréjus avait fait 423 victimes) pour ceux qui s'en souviennent, détruisant tout à l'aval ».

25.000 m³ d'eau soit 25.000 tonnes pourraient avoir fait céder le pont

D'après les traces de débris de bois laissés dans le pré rive droite à l'amont du pont, il estime à 10 ou 12 mètres la hauteur d'eau de ce lac artificiel au moment de la rupture. Et, compte tenu de la configuration des lieux, en déduit un volume retenu de 25 000 m³, soit autant de tonnes : le pont ne pouvait pas résister. Et il met l'accent sur l'entretien des rivières, autrefois régulier, mais trop négligé de nos jours. Devrait-on l'imposer ? Travail colossal.

Jean Grimaud



SPECIAL INONDATION

Les travaux de remise en état de la voirie

Les inondations du 13 juin 2017 ont détruit ou sérieusement endommagé le réseau de la voirie.

La couche supérieure des routes a subi des dégâts liés au ruissellement des eaux torrentielles, créant des nids de poules à plusieurs endroits ou des ravines importantes. Les voiries communales non goudronnées ont connu de lourds dégâts. Des réparations d'urgence ont été entreprises. Il a fallu déblayer ces voies, les aménager avec un bulldozer et des matériaux type grave pour permettre l'accès aux habitations et aux parcelles agricoles. Cette première opération a été menée dans l'urgence (avec l'aide des agriculteurs notamment) mais ces voiries doivent désormais faire l'objet de travaux de finition pour permettre un bon roulement. Le projet vise à curer les fossés, réaliser des empièvements si besoin en raison de l'effondrement de talus, la remise en forme, le nivellement, le réglage et le compactage des chemins en pouzzolane. L'accès du village du Mazel doit être refait sur la partie dominée par un talus.

Dans la vallée de Bèthe et de la Loire, plusieurs voiries rurales ont été détruites par les crues. Ces chemins sont moins fréquentés mais leur réfection est essentielle pour permettre d'avoir accès à ces gorges abruptes, notamment pour les engins forestiers et agricoles et surtout, elles servent de pistes de défense contre les feux de forêts. Il s'agira de disposer des buses comme elles existaient auparavant dans la petite rivière de la Bèthe, de reprofiler, mettre en forme et compacter ces voies. Certaines zones sont complètement effondrées : il s'agira de reprendre les éboulements par une opération de déblaiement, remblaiement et de compactage par couche. L'ensemble des travaux est estimé à environ 800 000 € HT. Ils devraient être pris en charge presque totalement par l'Etat, la Région et le Département.



Les dégâts à Fleurac



Des chemins à Ussel complètement détruits



SPECIAL INONDATION

Un formidable élan de solidarité pour refaire les voiries

Les orages qui ont frappé notre commune ont été d'une ampleur sans précédent.

Nous tenons à exprimer nos plus vifs remerciements notamment aux agriculteurs de la commune et d'ailleurs pour leur collaboration à la suite de ces événements.

Il convient de saluer le formidable élan d'entraide qui s'est formé pour la remise en état de notre voirie sensiblement dégradée. Sans cette aide précieuse dans le transport de matériaux ou le prêt de matériels, ces travaux de réfection n'auraient pas pu être menés aussi rapidement, sans parler des coûts d'intervention autrement plus coûteux.

Grâce à ces habitants de la commune, le réseau vicinal est à nouveau parfaitement carrossable et entretenu.

Mobilisation des agriculteurs à la carrière de Bassarieux



Un repas a été offert aux bénévoles par la Mairie

Il faut aussi remercier les communes d'Aiguilhe, de Bains, de Blavozy, de Brives-Charensac, de Coubon, d'Espaly Saint Marcel, de Polignac, de Rosières, de Sanssac-l'Eglise, de Solognac sur Loire, de Saint-Christophe sur Dolaizon et de Saint-Paulien, qui ont mis à disposition leurs employés et leurs engins afin de rendre à nouveau carrossable notre voirie. Sans oublier la commune de Beaulieu qui a octroyé une aide de 5000 € pour la commune du Brignon.

Isabelle et Pierre Rousseau

Plasticienne et Sculpteur

Atelier Piéris
Les Salles - 43370 Le Brignon
Tél. 04 71 57 17 66 - Mobile : 06 67 66 47 21
Email : contact@pieris-rousseau.com
Web : www.pieris-rousseau.com



MANU GAUCHER TRAVAUX PUBLICS



SAINT-PAULIEN
06 81 35 83 39

CMCA

Auvergne Rhône-Alpes

POUZZOLANES DU VELAY

Carrière de Bizac - 43370 le Brignon
Tél : 04 71 03 96 38 - Fax: 04 71 01 52 91



AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

BANC 4x4

N° Agrément : S 043 F 039

RN 88
43490 COSTAROS

04 71 57 81 69

SARL ALLIROL EMCS

- ELECTRICITÉ • PLOMBERIE
- CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
- AUTOMATISMES

Jabier - 43370 St-Christophe/Dolaizon

Tél. 04 71 03 98 63- Port : 06 85 07 25 69

NOTRE SAVOIR-FAIRE
AU SERVICE DES PARTICULIERS



COLAS & VOUS

EMBELLISSEZ VOS EXTÉRIEURS

AGENCE LOIRE - SUD

4 rue Frédéric Baït
42011 St Etienne Cedex 2
04 77 95 83 18

www.colasetvous.fr

0 805 210 805 Service & appel gratuits

SPECIAL INONDATION

Les déchets le long de la rivière de la Bèthe seront ramassés

L'ancienne décharge de Costaros (fermée dans les années 1990) a été emportée par la crue. Sur un volume global de décharge représentant une surface d'environ 1900 m² sur une hauteur de 8 mètres, soit 15 200 m³, les trois quarts ont été entraînés par les flots, dont une petite partie a comblé le premier bassin de la lagune de Costaros. Une quantité impressionnante de déchets ont été entraînés par les flots le long du ruisseau de la Bèthe, surtout depuis la décharge jusqu'à environ un kilomètre, à quelques encablures du pont de Bessarioux. Par endroits, les déchets de toute nature (plastique, verre, ferraille, tissus etc) sont présents sur plus de 5 mètres de large, le long de terrains agricoles, de part et d'autre du ruisseau. Notons également la présence de déchets plastiques dans les arbres jusqu'à une hauteur de 5 mètres. Le risque majeur pour le milieu réside dans la présence de produit éventuellement toxiques (piles électriques, résidus médicamenteux etc). L'enlèvement de ces déchets sur ces terrains agricoles apparaît prioritaire pour éviter toute contamination et blessures aux animaux par ingestion. Le volume susceptible d'être collecté est évalué à environ 200 m³.



Après la résorption des problèmes liés à la découverte de déchets amiantés, il est prévu d'organiser durant cette année une opération de ramassage des déchets avec les chantiers d'insertion, le SICALA assurant la coordination de l'opération. Cette main d'œuvre sera sensibilisée aux risques sanitaires et sera équipée de gants et de bottes, de pinces et de sacs de ramassage.

Que faire en cas de risques majeurs ? Tout savoir pour mieux réagir

La sécurité des habitants de la commune est l'une des préoccupations majeures de notre équipe municipale. Ainsi, je vous demande de lire attentivement les informations suivantes et de les conserver précieusement. Elles vous permettront d'appliquer les consignes de sécurité et de faciliter le secours des personnes par le biais de numéros d'appels disponibles lors de la survenance d'une catastrophe ou d'un risque majeur.

■ LE RISQUE D'INONDATIONS Que faire en cas d'inondation ?

- Couper le gaz et l'électricité
- Calfeutrer portes et fenêtres, réhausser les objets et le mobilier
- Rejoindre un point haut. Ne pas s'engager dans une zone inondée.

■ LE RISQUE DE MOUVEMENT DE TERRAIN

C'est un déplacement ou un glissement plus ou moins brutal du sol ou du sous sol.

Que faire en cas de mouvement de terrain ?

- Signaler rapidement tout désordre (fissures, ouvertures fermant mal)

- En cas de mouvement brutal, couper gaz et électricité
- Evacuer le bâtiment en cas de doute

■ LE RISQUE DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

sur la commune, les matières dangereuses sont transportées par voie routière, surtout sur l'axe de la RN 88 qui traverse le village de Bizac. Un incendie peut se déclarer, une explosion survenir ou une pollution affecter l'air, l'eau et les sols.

Que faire ?

- Rentrer si possible dans le bâtiment le plus proche
- Calfeutrer portes et fenêtres
- Ne pas fumer, ne pas créer de nouvelles combustions.

■ LE RISQUE CLIMATIQUE

C'est un épisode climatique particulièrement intense : grand froid, fortes chutes de neige, canicule, orages, tempêtes etc Il est possible de consulter les cartes de vigilance météorologiques de Météo France : niveaux verts, jaune, orange et rouge.

Que faire ?

- Eviter de se déplacer en cas de vent violent ou de fortes chutes de neige
- Laisser faire les opérations de déneigement par les services municipaux
- Ne pas intervenir sur les toitures et ne pas toucher les fils tombés au sol.

■ LES BONS RÉFLEXES POUR TOUS LES RISQUES MAJEURS

Lors d'une alerte

- Mettez vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche
- Si vous êtes chez vous, écoutez une radio locale, consultez les sites internet d'information
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ni vos proches
- Libérez les lignes téléphoniques pour les secours d'urgence

Les numéros utiles en cas de crise

Pompier	18
Appel d'urgence européen	112
Gendarmerie	04 71 57 16 01
Mairie	04 71 57 19 88
Samu	15

Le Coin des Associations

Subvention aux associations

● Atout Vent.....	750 €
● ADMR	100 €
● AFR de Solignac.....	100 €
● Ass Animation Sportive Sud	200 €
● Confluences (Etat des lieux).....	100 €
● Amis de Fleurac.....	150 €
● APE	300 €
● Amicale Sapeurs pompiers.....	300 €
● LAVE (Volcan)	100 €
● Association sportive	600 €

● Association des anciens pompiers.....	80 €
● Association de pétanque	300 €
● Amis de Bessarioux.....	150 €
● CATM/PG.....	290 €
● Club des 2 clochers	320 €
● Comité des fêtes	300 €
● Amis de l'Aubespi	150 €
● Société de chasse.....	250 €
● Visiteuses des malades.....	100 €

L'association des parents d'élèves

Notre école compte deux classes (maternelles-CP et CE-CM) et une cinquantaine d'élèves y sont accueillis. L'équipe enseignante (Sophie Haon, directrice pour la classe des maternelles-CP et Claude Garnaudon pour la classe élémentaire) a défini un projet d'école autour de différents axes : ouverture culturelle et ouverture sur l'extérieur, citoyenneté et connaissance de son corps et des règles d'hygiène. L'école accueille les enfants de 7h30 à 18h (cantine) et propose des activités de qualité dans le cadre des activités périscolaires : danse, sport, lecture, patchwork, activités manuelles, jeux, accès à la bibliothèque municipale... Toutefois, les rythmes scolaires vont de changer pour la rentrée prochaine avec le passage à 4 jours. Les enseignantes proposent donc des projets de qualité, comme **le projet cuisine chez les maternelles** : connaissance des aliments, hygiène des mains, confection de gâteaux pour fêter les anniversaires de tous les enfants de l'école une fois par mois, intervention de M. Masse (restaurateur à Solignac)...., **ou le projet fédérateur «C ta carte» pour les grands** : les élèves étudient diverses cartes géographiques et travail sur un élément du patrimoine local (Eglise St Martin). Ce projet concerne différents domaines : histoire, géographie, maths, arts plastiques, français... Les enfants ont eu la chance de bénéficier de l'intervention de deux conseillers pédagogique (M. Gory et Mme Maroto), et ont eu la chance de découvrir les Archives Départementales. Les enfants participent également à un projet chorale à l'école qui regroupe les deux classes tous les mercredis matins. Tout au long de l'année, les enfants participent également à différentes sorties : théâtre Mayapo à l'occasion de Noël, cycle natation à la Vague, journée langues et cultures, et une classe verte à Saint Front fin juin pour les enfants de la moyenne section au CM2 (soins aux animaux, confection de fromage, beurre, pain et travail sur les différentes énergies...). Enfin, l'Association des Parents d'Elèves est indispensable quant à la réalisation de l'ensemble des projets, puisqu'elle finance des transports, des sorties, l'intervention de l'USEP pour le sport, achète du matériel... Cette association permet également de partager des moments conviviaux entre les familles. Tout au long de l'année scolaire, différentes manifestations sont organisées : soirée dansante avec repas à l'automne, vente des photos de classe, goûter de Noël, concours de belote, loto, carnaval, fête de fin d'année... Chaque parent est membre de cette association dès que son enfant est inscrit à l'école et est invité à participer aux différentes actions proposées afin de récolter un maximum de fonds pour permettre à tous les enfants de bénéficier de sorties et de projets de qualité. Merci à tous pour votre investissement.



L'amicale des anciens combattants

Présidée par André Dire, l'amicale des anciens combattants et veuves de guerre, maintient le devoir de mémoire. Dernièrement s'est tenu l'assemblée générale autour d'un plat de tripes au multiple rural du Brignon. Trésorier sans discontinuer depuis 1964, Pierre Gérenton a dressé l'état des finances de l'association qui s'avèrent saines. Une minute de silence a été observée pour les membres de l'amicale décédés au cours de l'année. Les dates des commémorations ne sont pas encore définitivement fixées. La cérémonie du 8 mai devrait avoir lieu le dimanche 6 mai. A chaque fois, les enfants de l'école sont associés aux commémorations comme ici sur la photo à Ussel lors de la cérémonie du 11 novembre.



Le club des deux clochers

Présidé par Marie-Paule Götz Bertheas, le club des deux clochers Génération mouvements compte une quarantaine d'adhérents. Leur dynamisme est reconnu. Dans la convivialité, ils se retrouvent autour d'activités diverses et variées. De nombreuses animations démontrent que le club fait partie intégrante de la vie de la commune et du secteur : concours de belote, scrabble, loto, repas cantonal, pétanque, sorties et voyages, belote tous les jeudis après-midis, rencontre avec les autres clubs du département. De nouveaux membres sont venus rejoindre l'association. Le club serait heureux d'en accueillir d'autres. Rappelons que le club est sans limite d'âge.



NON à la réserve naturelle de la haute vallée de la Loire

L'association « NON à la réserve naturelle de la haute vallée de la Loire » s'est formée début 2014, suite à la découverte d'un projet de réserve naturelle régionale sur les gorges de la Loire. Les habitants ont rapidement flairé la supercherie qui, derrière un pseudo prétexte environnemental, cache en réalité un projet visant à mettre sous cloche notre belle vallée, nous privant ainsi des activités que nous avons toujours pratiquées (camping, baignade, champignons, moto, 4x4, vtt, chasse, etc.) ; le tout encouragé par certaines associations environnementales extrémistes qui voient dans ce projet une manne financière à ne pas rater. C'est pourquoi, notre association a lancé en mai 2017, un projet alternatif à celui de réserve naturelle (toutes les infos sur <http://non-reserve-naturelle-haute-vallee-de-la-loire.over-blog.com/>). Ce projet consisterait à rétrocéder l'ensemble des terrains concernés (actuellement propriétés de l'Établissement Public Loire) aux mairies concernées. Ceci, dans le but d'une gestion par les gens du terroir, pour les gens du terroir. Le mode de gestion proposé dans notre projet serait le suivant :



- Un renouvellement des baux agricoles aux exploitants actuels,
- Une gestion en affouage des terrains boisés (l'affouage étant la possibilité donnée par le Code forestier à un conseil municipal, pour que celui-ci réserve une partie des bois de la forêt communale pour l'usage domestique des habitants).

Le tout, sous couvert de Natura 2000 pour le respect de l'enjeu environnemental (les terrains étant déjà tous classés au plus haut degré de protection) et de l'ONF (Office National des Forêts) pour la partie forestière. Ce projet a donc la double vertu d'assurer une gestion durable du territoire associée à un juste retour pour la collectivité.

La région ainsi que les mairies de Le Brignon et Solognac sur Loire sont d'ores et déjà favorables à notre projet, espérons que 2018 sera l'année de consensus et que l'Établissement Public Loire acceptera la rétrocession. Dans tous les cas, notre association sera là pour veiller que personne ne mette la main mise sur notre si belle vallée...

Fête du vent 2017

La 21^e fête du vent fut endeuillée par les événements climatiques, la disparition de Frédéric, enfant de la commune et de Pierre Baillot, figure incontournable parmi les cervolistes. Nous leur avons dédié cette édition.

Samedi, un temps mitigé, nous a quand même permis de voir voler de nombreux cerfs volants et parmi eux des géants, un panda, un dragon, un poisson ou au moins son squelette. Encore un grand merci aux bénévoles pour l'organisation.

Rendez vous les 7 et 8 juillet 2018.



L'association sportive du Brignon



L'association sportive a débuté l'année avec deux équipes et compte, au total, 45 licenciés.

La première équipe évolue en district 4 et se situait en milieu de tableau à la trêve hivernale.

La deuxième équipe joue en district 5 et se positionnait huitième au classement.

Des travaux ont été engagés avec l'aide de la mairie pour l'éclairage du terrain afin de pouvoir s'entraîner au printemps et à l'automne.

Au début janvier, le club a organisé le concours de belote annuel qui fut un succès grâce à l'implication de tous les joueurs, dirigeants et supporters.

Cette année sera l'occasion de fêter les 40 ans du club, la date est arrêtée au samedi 7 juillet.

Le Comité des Fêtes

Cette année, une fois encore, le comité des fêtes a pris en charge l'organisation de la vogue du Brignon.

Nouveauté cette année, nous avons débuté les hostilités le vendredi, avec un concours de pétanque l'après-midi. Celui-ci, qui s'est déroulé sous un beau soleil, a plutôt bien fonctionné, puisqu'une vingtaine de doublettes s'est réunie pour jouer aux boules. Nous avons aussi organisé un vide greniers et marché de producteurs en soirée, à partir de 17h. Cela n'a pas très bien fonctionné, du fait de l'heure tardive. Nous recommencerons cette année, mais en le faisant sur l'après midi entier, voir la journée. Le samedi, après une belle journée ensoleillée, le bal s'est déroulé, comme d'habitude, à la salle polyvalente. Il a connu une très bonne affluence et s'est déroulé sans aucuns problèmes. Le dimanche matin, les bénévoles se sont activés pour installer le feu d'artifice, la buvette, les barrières et les déviations pour la grande animation de l'après-midi. Place ensuite à la fête. Après le défilé de vélos fleuris des enfants de la commune, l'équipe de Julien PERRET et son «Urban Trial Show» a régalé le public avec ses démonstrations. En effet, le très nombreux public présent cette après-midi-là a pu apprécier les acrobaties réalisées en moto, vélo, et même à pied par un yamakasi qui a époustouflé l'assemblée. Toutes ces réalisations ont été effectuées sur une structure spécialement conçue par les sportifs, nous avons même eu l'honneur d'assister à une grande première, sur un nouveau module qui venait juste d'être terminé. Une ovation a été faite au groupe à la fin du spectacle en remerciement de ce superbe show. Tous ces



numéros ont bien sûr été entrecoupés de différents entractes permettant d'organiser le jeu de biche pour les plus jeunes, de faire tourner les attractions foraines, et bien sûr, la buvette. En soirée, le repas truffade, préparé par Guy comme d'habitude, a été servi à la salle polyvalente. Environ 160 repas ont été servis au cours de la soirée. Après le repas, la retraite aux flambeaux a fait le tour du village pour revenir sur le parking de la salle polyvalente afin d'assister au brillant feu d'artifice tiré par John. A la suite de ce dernier, qui a permis aux bénévoles de ranger tables et chaises dans la salle, le bal pour tous a clôturé cette vogue magnifique qui a été bien servi par le temps cette année.

Enfin, afin de remercier tous les bénévoles qui se sont impliqués dans cette organisation, le président a organisé un petit repas convivial au mois de janvier, précédé de l'assemblée générale. Tout le monde a pu se retrouver dans une ambiance festive autour de bon petits plats préparés et servis par Rémi à Ussel.

Pour l'année prochaine, le comité s'occupera à nouveau de la vogue, et a toujours en tête l'organisation d'une foire artisanale et commerciale, qui n'a pas pu se concrétiser cette année. Nous essaierons de faire cela autour du printemps 2019.

Pour terminer, toute personne motivée et intéressée pour s'impliquer dans l'animation de la commune est la bienvenue au comité des fêtes. En effet, cela permet de motiver les troupes, d'apporter du sang neuf et des nouvelles idées, afin de pouvoir renouveler cette fête tous les ans. Alors, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie ou du président (**Jérôme BONNAUD 06.11.12.57.93**) afin que nous puissions vous convoquer aux réunions de préparation ainsi qu'à l'assemblée générale.



Les sapeurs pompiers du Brignon Solignac

Mot du Président de l'Amicale

L'amicale du Centre a encore cette année été très dynamique. Pas tant en nombre d'enfants venus au monde, comme nous en avons l'habitude depuis un certain temps, car seuls : Emma DI STEFANO née en Janvier de cette année est venue compléter la Famille du Caporal Chef Nicolas DI STEFANO et Mathis MONTCHAMP né ce 20 novembre 2017 vient compléter la famille de l'adjudant chef Fabrice MONTCHAMP. Cependant, l'amicale a encore réussi, pour l'année 2017, à s'investir dans de nombreuses manifestations. Le dynamisme et la cohésion de celle-ci motivent toujours et encore les Sapeurs-Pompiers du Brignon/Solignac.

DÉPARTS

Nous tenions, également, à remercier deux personnes qui quittent le centre cette année : Patrick Gineys et Gérard Chapel. C'est avec grand regret que nous perdons deux personnes très impliquées dans la vie de l'amicale, sans compter leur investissement pour la partie opérationnelle. Près de 33 ans de pompier pour Gérard et 21 ans pour Patrick.

Merci pour leur dévouement et leur investissement pour le Centre en général.

CONGRES

Je voudrais également vous annoncer un fait marquant dans la vie du centre et de l'amicale en particulier. En effet, nous nous sommes porté candidat pour l'organisation du Congrès Départemental de Sapeurs-Pompiers de 2019. Je vous annonce donc officiellement que le centre du Brignon/solignac organisera le 28 et 29 Juin 2019 le Congrès. Nous sommes déjà à pied d'œuvre pour que ces 2 jours soient réussis autant pour nous que pour les congressistes ou la population. De nombreuses surprises, et elles sont de taille, devraient voir le jour prochainement. Je vous laisse la surprise.

Mot du Chef de Centre

2017, une année qui marquera l'histoire du centre.

Notre centre d'incendie et de secours a été marqué par de nombreux événements cette année, à commencer sur le plan opérationnel par la dramatique soirée du 13 juin.

Un événement sans précédent dans l'histoire du centre.

Un épisode météorologique d'une violence extrême (le 3^e plus gros orage que la France ait connu) s'est abattu sur le sud de notre département. Très rapidement l'ensemble des moyens disponibles étaient dépêchés sur la commune du Brignon. C'est aux environs de 21h, que nous avons été engagés pour une personne emportée par les eaux au village de Bessarioux sur la commune du Brignon. Frédéric JOUVE, venait en voulant guider les secours, d'être emporté par la Bêthe déchainée, ne lui laissant aucune chance, ce qui plongea sa famille, ses amis et l'ensemble de la population Brignonnaise et des alentours dans la douleur et l'incompréhension. Nous souhaitons par ces quelques lignes lui rendre un hommage sincère et appuyé.

De nombreux sapeurs du centre étaient présents lors de la remise de la médaille courage et dévouement échelon or qui a été remise des mains de Monsieur le Préfet à sa famille, le 18 novembre.

Solignac et le Brignon touchés par deux incendies d'habitation.

Autres opérations notoires de cette année, les communes de Solignac sur Loire et du Brignon ont toutes deux été touchées par d'importants incendies, incendies qui ont ravagés entre autre une habitation place du Prieuré Ste Catherine à Solignac et plus récemment une ancienne ferme rénovée à Bizac au Brignon. Cette activité opérationnelle chargée s'est traduite par près de 250 engagements opérationnels sur l'année 2017 auxquels il faut ajouter les manœuvres mensuelles et les nombreuses heures de formation mobilisant les pompiers sur leur temps personnel.



DES MOUVEMENTS CÔTÉ VÉHICULES

D'importants changements ont eu lieu cette année. A commencer par l'arrivée fin avril d'un VSAV attendu depuis plusieurs mois. Celui-ci représente une évolution très importante dans la vie d'un centre de secours, il est aussi pour nos populations gage d'efficacité, de pérennité de nos services. Notre centre a également vu arriver un Lorry, véhicule ayant la particularité d'intervenir sur réseau ferré, engin ayant un usage dépassant les frontières départementales, et pouvant être acheminé par la route. Le véhicule porte berces ainsi que les 3 berces qui étaient affectés au centre, a quant à lui suivi, la Loire jusque chez nos collègues de Coubron en échange d'un Poste de commandement.

FORMATION, PROMOTION DE GRADE ET MÉDAILLES

Tout au long de l'année, de nombreux personnels ont effectué des formations qui leur permettront d'intervenir dans de nombreux domaines, certaines formations permettant d'accéder au grade supérieur, c'est ainsi que :

- Cyrille BUISSON, Frédéric BAY et Mickaël BESSE ont été promu au grade de sergent
- Cécile SUREL, Fabrice BOUQUET, Nicolas DISTEFANO et Mathieu MICHEL promu au grade de Caporal-Chef après 3 ans d'anciennetés dans le grade de Caporal
- Gérald ROCHE promu au grade d'Adjudant-Chef, après 3 années d'anciennetés dans le grade d'Adjudant

Médailles :

- Médaille de Vermeil (25 ans) : Cédric CHARRIER
- Médaille d'Argent (20 ans) : Gérald ROCHE
- Médaille de Bronze (10 ans) : Sébastien GIRAUD, Jérôme BONNAUD, Nicolas AGRAIN, Fabrice BOUQUET, Frédéric BAY, Vincent COMPASSO et Cécile SUREL

Anciens sapeurs pompiers

Comme chaque année, l'amicale des anciens sapeurs-pompiers Le Brignon Solignac organise le challenge Jean-Luc Chacornac. Cette année, vingt-quatre doublettes se sont inscrites à ce concours de pétanque en trois parties. Après une belle finale, le challenge a été remporté par les frères Fourcade. Le challenge féminin a été remporté par Michèle Lonjon et Mado Vincent, le concours jeune a été gagné par Léo Peyrollier et Lilian Roudil. Les challenges et trophées ont été remis avec le sourire de Charlène Chacornac.



Le repas des aînés en toute convivialité

Le repas des personnes âgées de plus de 65 ans a rassemblé près de 80 participants au restaurant La Diligence à Bizac. Le maire Jérôme Bay a souhaité la bienvenue à tous les convives avant de rendre hommage aux personnes décédées durant l'année. Il accueillait notamment les personnes nées en 1952, saluant également les doyens de la commune qui n'ont pu être présents ce jour là : Louis Bonnaud, le 25 février 1924 et Marie-Louise Liabeuf née le 12 septembre 1923. Quant au doyen de l'assistance, il s'agissait de Victorien Bay et de Yvette Testud.

« Le repas annuel est une institution dans la commune qui permet de reconnaître le rôle des anciens dans notre société », soulignait le maire en présence du père Petiot et de Marie-Laure Mugnier, conseillère départementale. Une boîte de chocolat a été remise aux anciens qui n'ont pu faire le déplacement.

Les participants ont eu droit à un très bon repas préparé avec



soin par Anne-Sophie et Olivier, les nouveaux gérants de la Diligence. Au menu : saucisson brioché mousseline de Lieu, suprême de volaille, fromage, flognarde aux poires et chocolat. Les blagues et les chants ont rythmé l'après midi placé sous le signe de la convivialité.

5 969,56 euros au profit du Téléthon Le Brignon-Solignac



Les membres des associations des communes du Brignon et de Solignac ayant participé aux diverses manifestations organisées au profit du Téléthon 2017 se sont réunies en présence de Bernard Bonnal et de Jérôme Bay, respectivement maires des communes de Solignac sur Loire et du Brignon pour remettre un chèque d'un montant de 5969,56 euros au responsable départemental Jean-Guy Andréoletti. Les divers événements organisés sur les deux communes ont nécessité l'engagement de nombreux bénévoles dont l'enthousiasme ne faiblit pas au fil des années. Le rendez-vous est donc déjà lancé pour le Téléthon des 7 et 8 décembre 2018. Il aura lieu à Solignac-sur-Loire.

BULLETIN MUNICIPAL DU BRIGNON

Edité par la MAIRIE DU BRIGNON - Tél. 04 71 57 19 88

Rédaction, photos, diffusion : Mairie du BRIGNON

Conception, compo et régie : EXCEPTO - BP 90045 - 13 av. André Soulier
43002 Le Puy-en-Velay Cedex - Tél. 04 71 09 77 85

Impression : ICS - Yssingeaux - Imprimé sur papier PEFC par une imprimerie labellisée Imprim'Vert. Dépôt légal : à parution. Reproduction interdite.

Salaisons
Mejean

- Boucherie Charcuterie • Salaisons
- Conserves • Produits régionaux
- Détail • Gros • 1/2 gros



HORAIRES D'OUVERTURE
du lundi au samedi
7h30 - 12h30
14h - 19h
Le dimanche 8h - 12h

RN 88 • Costaros • Tél. 04 71 57 16 75 • www.mejean-salaisons.com

La Diligence Hôtel** Restaurant



Bizac - RN 88 - 43370 Le Brignon
Tél : 04 71 03 11 50 - Email : hotel.diligence@orange.fr

imprimerie coopérative des sucs

ICS



UC Universel Couleurs

Z.A La Guide 1. 43200 Yssingeaux
Tél. 04 71 65 14 76
imprimerie@ics43.coop
www.ics43.fr



Groupama
la vraie vie s'assure ici

▶ **À COSTAROS :**
Place du marché

Tél. 09 74 50 31 44

Prix d'un appel local à partir d'un fixe

Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes-Auvergne 50 rue de Saint-Cyr 69251 Lyon cedex 09 - 779 888 366 RCS Lyon
Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution - 61 rue Babouin - 75009 Paris.

Ent Pascal Pechayre

Charpente Couverture Zinguerie
Neuf et rénovation

04 71 57 12 82
06 89 65 63 65

Le bourg
43370 Le Brignon



**DANIELS
Christophe**

Taxi

Transports médicaux, assis
TAP - Toutes distances...
Hospitalisations, Consultations, Dialyses, Rayons...

Tél. : 04 71 03 10 12

Commerces - Lesse - St-Christophe/Lebrignon
rue des Fayes 43370 Solognac sur Loire



La rentrée 2017 - 2018 à l'école